



Syndicats SUTRAIL/CNTS-FC et SYNATPTB/CNTS (Sénégal), SYTRAIL/UNTM (Mali), SLCB (Burkina), SYNCOBENI (Bénin), ODR/ODT (Maroc), SFF/CGT (Espagne), SF/Intersindical (Espagne), OR.S.A. Ferrovie (Italie), CUB-Rail (Italie), SUD-Rail/Solidaires (France)...

et Associations COCIDIRAIL (Mali), TIE (Allemagne)...

Réseau Rail Sans Frontière

17, bd de la Libération – 93200 St Denis

E-mail : reseaurailsansfrontiere@gmail.com

Urgence pour la sécurité ferroviaire !

- *Considérant l'importance du chemin de fer pour les besoins collectifs de la population et pour l'avenir de la planète,*
- *considérant l'aggravation de l'insécurité ferroviaire, illustrée par de nombreux accidents,*
- *considérant la situation dramatique du chemin de fer, due aux politiques mises en œuvre dans tous les pays depuis plusieurs années (privatisations, investissements non réalisés notamment pour la maintenance des infrastructures),*

Nos organisations, réunies à Marseille du 13 au 15 janvier 2015 dans le cadre des rencontres du Réseau Rail Sans Frontière, rappellent l'importance de la sécurité dans le système ferroviaire et réaffirment :

- ❑ Les politiques nationales et internationales qui privatisent toutes les infrastructures ferroviaires, remettent en cause radicalement le droit à la mobilité et la sécurité.
- ❑ Priorité doit être donnée aux réseaux, voyageurs et marchandises, les plus utiles à la population, et non en fonction d'intérêts financiers étrangers au bien public.
- ❑ Investir dans les réseaux locaux, dans les services du quotidien, doit être la priorité car c'est le plus utile pour les populations, et pour l'écologie.
- ❑ Avoir un chemin de fer public et au service de la population est l'une des priorités pour assurer la sécurité. Avoir une entreprise unique est plus sûr et plus efficace que plusieurs entreprises avec chacune ses propres procédures de sécurité qui peuvent diverger.
- ❑ La gestion des infrastructures et le transport ferroviaire doivent être assurés par une entreprise unique. Celle-ci doit être publique, car les entreprises privées, dont le seul but est la rentabilité financière pour leurs actionnaires, ne feront jamais les investissements nécessaires sur l'infrastructure.
- ❑ La mise en place de personnel en nombre suffisant, formé, avec des conditions de travail correctes et disposant d'un emploi non précaire est aussi une condition indispensable pour la sécurité du système ferroviaire.